
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 FEVRIER 2018 A TOULOUSE

Clubs présents :

AC TRÈBES, ALBI NATATION, AQUA ET SYNCHRO 66, AQUALOVE SAUVETAGE MONTPELLIER, AS SALINDRES, ASPTT MONTPELLIER, ASPTT TOULOUSE, AVENIR MURET NATATION, C.N BEZIERS MEDITERRANEE, CAHORS NATATION, CANET 66 NATATION, CN ATLANTIE, CN AUCH, CN BALMA, CN CARCASSONNE, CN CASTELSARRASIN, CN CÉVENNES ALÈS, CN CUGNAUX, CN FIGEAC, CN FLEURANCE, CN FONT-ROMEUE-CERDAGNE, CN LUNEL, CN RAMONVILLE, CN ST-CYPRIEN, CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE, COLOMIERS NAT SYNCHRONISEE, D.O.V.L.V PUY L'EVEQUE, DAUPHINS CLERMONT-L'HÉRAULT, DAUPHINS DECAZEVILLE, DAUPHINS TOULOUSE OEC, E.P SEMEAC TARBES NAT, EN ALBI, ENTENTE BRETENOUX-BIARS, GAILLAC NATATION, GOURDON NATATION, GRAND RODEZ NATATION, LAFRANÇAISE NATATION, LAUDUN L'ARDOISE A.C, LAVAU NATATION 81, MARSOUINS DU COMMINGES, MONTAUBAN NATATION, MONTPELLIER METROPOLE NATATION, MONTPELLIER NAT SYNCHRO, MONTPELLIER PAILLADE NATATION, NAUTIC CLUB L'HERS, NAUTIC CLUB NÎMES, OL NARBONNE MEDITERRANEE NAT, SCN BLAGNAC, SDN DE TOURNEFEUILLE, SETE NATATION E.D.D, SN ST-CÉRÉ, SO BAGNOLS-MARCOULE, SPLACH NATATION (non affilié à ce jour), SPORTING CLUB GRAULHET, STADE, TOULOUSE NATATION, TARBES NAUTIC CLUB, TOULOUSE ATHLETIC CLUB, TOULOUSE NAT SYNCHRO, TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO, US CARMAUX NATATION, US COLOMIERS NATATION.

Clubs excusés :

AASS SECTION NATATION AGDE, CASTRES SN, CN MONTREAL, CN SAINT-AFFRIQUE, ESPADONS SOUILLAC, DAUPHINS STADE BAGNERAIS, LOURDES NATATION, SO MILLAU, THUIR NATATION.

Clubs absents :

AN ST-GILLES, AQUA SPORT ST-CYPRIEN, AQUATIC CLUB COURNON, AS VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON, ASC BÉZIERS NATATION, ASSO SPORTIVE ISAE TOULOUSE, BEUCAIRE TARASCON AC,



BÉDARIEUX NAUTIC CLUB, C.N DE LA TENAREZE , C.N MAZAMET AUSSILLON, CA PÉZENAS, CANIGOU VAL CADY NATATION, CARCASSONNE OLYMPIQUE, CN CAPDENAC, CN CASTELNAUDARY, CN CERET, CN DE CAUSSE ET VALLON, CN LANNEMEZAN, CN LIMOUX, CN NARBONNE, CN PAMIER, CN PORTET-SUR-GARONNE, CN VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS, CNS ST-ESTÈVE, DPPA DAUPHIN DE LOZERE, EAU CREATIVE GRAULHET, EVEIL MENDE NATATION, FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE, IG TOULOUSE, JS GRAMAT, LANGUEDOC-ROUSSILON WP, LE BOULOU NATATION, LES DAUPHINS 1900 SETE, LÉZIGNAN-CORBIÈRES NATATION, MIREPOIX NATATION, MONTPELLIER WATER-POLO, NAT ARIEGEOISE DE TARASCON, NC LE VIGAN, S OLYMPIQUE REVEL, SAVERDUN PYRÉNÉES NATATION.

Présents :

- Pascal ETIENNE, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.
- Eric JOURNAUX, Directeur du CREPS¹ de Toulouse.
- Les membres du Comité Directeur : Jean-Marie APPENZELLER, Michel COLOMA, Ludivine CRUBELLIER, Marc CRUBELLIER, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Simon DUFOUR, Eric DUMOTIER, Magalie FAUVEAU, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Robert GIL, Mickaël KARGBO, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Joëlle LIEUX, Didier MESLET, Gilles MICHEL, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Cyril PAILHOUS, Chantal PLANQUES, Lionel REY, Christian RICOME, Caroline SUDRE, Gérard VERNEREY et Julien VILLE.
- Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes.
- Christelle TIFFY, Expert-Comptable.

Assistent :

- Joseph BRITTO, Cadre Technique Régional.
- Bérangère CAPDEVIELLE, Entraîneur du Centre Technique Régional de Natation Artistique.
- Thibault HETZEL, Formateur au sein de l'ERFAN² Occitanie Pyrénées-Méditerranée.
- Thierry JAMET, Cadre Technique Régional.
- Muriel MAUSSANG, Secrétaire-comptable.
- Maeva MORINEAU, Conseiller Technique National Natation Artistique.
- Frédérique PERRIN, Secrétaire.
- Eric REBOURG, Directeur Technique Régional.

¹ Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives.

² Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.



Total des voix représentées	457
Quorum	163

Le quorum étant atteint, Bernard DALMON procède à l'ouverture des travaux de l'Assemblée Générale.

Début des travaux de l'Assemblée Générale : 10h03

1. Allocution du Président

Bernard DALMON remercie Eric JOURNAUX d'avoir permis la tenue des travaux de cette Assemblée Générale au sein de l'enceinte du CREPS de Toulouse.

Il accueille les participants et exprime tout le plaisir qu'il ressent de retrouver les clubs afin de dresser le bilan de la première saison d'existence de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation. Il met en exergue la dualité entre la complexité rencontrée à la construction au quotidien de cette nouvelle ligue régionale et l'enthousiasme ressenti à l'heure de dresser le bilan des forces et des atouts de celle-ci. Il exprime la nécessité d'agir collectivement, dans l'intérêt de tous, avec une vision raisonnée, réfléchie et novatrice. C'est dans cet état d'esprit que les défis régionaux ont désormais remplacé les commissions : l'objectif est de proposer de nouvelles idées pour corriger les points faibles et renforcer les points forts en captant les compétences nécessaires à cela et présentes au sein de chaque club.

Les collectivités territoriales sont remerciées pour les nombreuses mises à disposition de bassins tant pour les séances d'entraînement que pour les compétitions. Il remercie également les institutions partenaires et explique que la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est dignement représentée par 4 élus au Comité Directeur de la Fédération Française de Natation (dont 2 siègent également au Bureau).

Le personnel en activité est chaleureusement remercié et toute la confiance du Président et des élus en la nouvelle équipe de formateurs et d'intervenants de l'ERFAN Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est formulée. Les cadres techniques, fortement impliqués sur le terrain, sont vivement remerciés pour leur contribution.

2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Elective du 25 février 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.



3. Rapport moral

Julien VILLE présente succinctement et rétrospectivement les éléments marquants de cette première saison d'existence de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.

Pour parvenir à administrer la natation dans son ressort territorial, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation dispose d'un tissu associatif de 13 comités départementaux et de plus de 110 clubs affiliés à la Fédération Française de Natation, ce qui rassemble un effectif approximatif de 26 000 licenciés. Dans la continuité de ce qui était entrepris sur les ex-territoires de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation poursuit l'organisation de compétitions régionales et interrégionales mais aussi l'accueil d'échéances sportives nationales, pour toutes les disciplines, sur le territoire de l'Occitanie.

Le développement des activités de la ligue, le renforcement de son assise à différentes échelles d'un niveau local à un niveau national est la priorité du Comité Directeur pour l'olympiade 2017-2020. La méthode à mettre en œuvre pour y parvenir sera en total accord avec la déclinaison régionale du programme de la nouvelle équipe fédérale. Autre fer de lance : la formation ! Il s'agit, par le biais de l'École Régionale de Formation aux Activités de la Natation, de former les éducateurs, entraîneurs, dirigeants et arbitres de demain. La promotion des activités sportives ne se limite pas à une pratique de compétition. La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est attachée à un équilibre territorial de l'offre d'activités sportives au sein de la région.

En conclusion, la gestion saine de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et la sincérité de sa situation financière sont la clé de voûte de la réussite d'une politique régionale résolument volontariste en faveur d'une action participative et collaborative avec les Clubs afin de pérenniser leurs activités et les emplois qu'ils génèrent. C'est dans cet état d'esprit de rigueur et de transparence que la date de l'Assemblée Générale Ordinaire a été, par deux fois, reportée car disposer de la totalité des éléments comptables et sportifs est fondamentalement nécessaire à la construction de budgets justifiés et à l'élaboration de demandes de financements honnêtes et réalistes.

Compte-tenu de ces informations, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4. Défis Régionaux

Pour chaque défi régional, chaque animateur est sollicité pour présenter succinctement le rapport d'activité. Dans la mesure où le rapport d'activité de chaque défi régional est clairement détaillé dans le manuscrit des travaux de l'Assemblée Générale, il ne sera pas fait état de l'intervention détaillée de chaque animateur dans ce compte-rendu.

En termes de questions, il convient de souligner l'intervention de Jacques TUSET qui regrette l'absence d'un défi spécifique à l'Eau Libre. D'un commun accord, un Défi Eau Libre va être mis en place prochainement ; la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée est attachée à cette



discipline et accueillera, en 2018, 2 étapes de la Coupe de France d'Eau Libre : l'une à Sète, l'autre à Millau.

En l'absence de questions supplémentaires, le rapport d'activité de chaque défi régional est approuvé à l'unanimité.

5. Formation

Actuellement, l'offre de l'ERFAN Occitanie vise à former des éducateurs bénévoles par le biais de formations fédérales, des éducateurs et entraîneurs professionnels via des formations d'Etat et à proposer des formations continues afin de permettre aux éducateurs de se former tout au long de leur vie ainsi que d'encadrer des publics spécifiques. Au terme de la saison sportive 2016-2017, les effectifs par formation peuvent être résumés ainsi :

Formations	Site de Montpellier (et Canet en Roussillon)	Site de Toulouse (et Montauban)	Total
BF ³ Assistant Club		9	9
BF 1	13	13	26
BF 2	4	11	15
BF 4 CIAA ⁴		2	2
BPJEPS AAN ⁵	20	43	63
DEJEPS NC ⁶		3	3
BF ENFS ⁷		10	10
CAEPMNS ⁸		120	120
Total	37	211	248

L'objectif immédiat de l'ERFAN est de maintenir l'offre de formations sur le territoire de la région et, à plus long terme, d'équilibrer géographiquement celui-ci. Dans son intervention, Thibault HETZEL explique l'intérêt de capter les compétences disponibles au sein de chaque club afin de s'appuyer sur une équipe de formateurs dévoués. Parallèlement à cela, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation envisage de contribuer au rayonnement de l'expertise de

³ Brevet fédéral

⁴ Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques.

⁵ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités Aquatiques et de la Natation.

⁶ Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité Natation Course.

⁷ Brevet Fédéral Educateur Nager Forme Santé.

⁸ Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur.



l'ERFAN au service de projets pédagogiques pour la formation professionnelle et continue des entraîneurs et des enseignants.

Le support de l'intervention de Thibault HETZEL est disponible en annexe.

Compte-tenu de ces informations, le rapport d'activités de l'ERFAN est approuvé à l'unanimité.

6. Intervention des invités

- Intervention de Pascal ETIENNE

Pascal ETIENNE souligne les points forts de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation qu'il a pu identifier : un fonctionnement autour d'un réseau de plus de 110 clubs rassemblant 26 000 licences sur le territoire de la région en dépit de disparités fortes en termes de fonctionnement entre chacun des ex-comités régionaux. Dans son intervention, il expose également les enjeux à venir : la formation professionnelle, la formation continue, les relations avec la Direction Technique Nationale, la poursuite de la structuration de la ligue régionale et la prochaine campagne de financement du CNDS⁹. Celle-ci sera axée sur le maintien de l'aide à l'emploi dans le milieu sportif, le renforcement de l'accès à la pratique sportive dans les zones rurales et les quartiers prioritaires, la reconduction du plan « J'Apprends A Nager ».

A l'issue de son intervention, Pascal ETIENNE est interpellé par plusieurs clubs qui regrettent l'absence de créneaux horaires pour la mise en œuvre du plan J'Apprends A Nager et qui fustigent que l'opérationnalité de celui-ci puisse être confiée à des acteurs qui ne sont pas concernés par les activités nautiques. De même, Caroline MANSAS interpelle Pascal ETIENNE au sujet de l'accompagnement de dirigeants à mettre en place pour mieux appréhender la gestion du personnel au sein des associations sportives.

- Intervention d'Eric JOURNAUX

D'un point de vue général, Eric JOURNAUX explique que la Fédération Française de Natation a un rôle de législateur : cette institution définit la stratégie à laquelle la ligue régionale et ses partenaires doivent s'adapter pour mettre en œuvre le projet. Dans cet état d'esprit, Eric JOURNAUX insiste sur la nécessité de promouvoir le travail collaboratif au regard de l'environnement volatile actuel autour de la formation et du développement des pratiques. A titre d'exemple, les relations entre le CREPS de Toulouse et l'ex-comité Midi-Pyrénées auparavant, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée aujourd'hui, ont permis une coopération historique en ce

⁹ Centre National pour le Développement du Sport.



qui concerne la formation (formation continue, formation par apprentissage) et le suivi des sportifs (centre technique régional de Natation Artistique).

En conclusion de ces interventions, Bernard DALMON invite les clubs, Pascal ETIENNE et Eric JOURNAUX à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation prévue du 1 au 3 juin 2018 à Montpellier.

Fin des travaux de l'Assemblée Générale : 12h35

Déjeuner

Reprise des travaux de l'Assemblée Générale : 14h10

La reprise des travaux de l'Assemblée Générale est marquée par la remise par Maeva MORINEAU des diplômes et des équipements relatifs au Nagez Forme Santé. De même, les récompenses fédérales sont remises par Bernard DALMON.

7. Règlement intérieur

Statutairement, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation doit se doter d'un règlement intérieur. Une proposition a été rédigée en cohérence avec celui de la Fédération Française de Natation puis adressée par voie électronique à l'ensemble des clubs.

En l'absence de questions, le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

8. Affaires financières

Jean NESPOULOUS introduit les affaires financières en précisant que le bilan reflète la situation financière de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation au 31 août 2017 alors que le compte de résultats retrace l'activité de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation entre le 1 septembre 2016 et le 31 août 2017.

- Bilan au 31 août 2017

Il convient de retenir les éléments suivants de l'intervention de Christelle TIFFY :

- Le total du bilan s'élève à 1 437 965 €.
- Les investissements représentent 193 293 € en valeur nette ; la fusion a conduit à l'intégration des immobilisations d'ex-Languedoc-Roussillon dans les comptes ; les acquisitions représentent 5 626 € ; les mises au rebus des immobilisations s'élèvent à 50 574 € en valeur brute sans incidence sur le résultat de l'année puisque la plupart étaient totalement amorties (valeur nette comptable 554 €).



- Les autres créances s'élèvent à 315 085 € et correspondent au reliquat de subventions à percevoir (sur l'année comptable étudiée).
- Les disponibilités s'élèvent à 872 925 € ce qui permet de couvrir près de la moitié des dépenses de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et des structures pôles qui lui sont associées.
- Au passif, après prise en compte du déficit de l'année, les fonds propres s'élèvent à 811 939 €.
- Les fonds dédiés correspondant aux dépenses restant à engager pour les Pôles France de Toulouse et Font-Romeu sur les subventions octroyées s'élèvent à 223 862 €.
- Les dettes auprès d'établissements de crédits s'élèvent à 151 594 € et correspondent à 42 825 € du solde de l'emprunt souscrit pour l'acquisition du siège social ; compte-tenu du niveau de fonds propres, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est en autonomie financière.
- Les dettes à court terme s'élèvent à 152 306 € et correspondent aux charges à payer telles que les factures fournisseurs et les charges sociales réglées au 15 octobre 2017.

En conclusion, Christelle TIFFY expose que la situation financière de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est saine et solide. Il y a autonomie financière sans recours aux emprunts. Les investissements de l'année ont été financés par les fonds propres. La trésorerie est à un niveau sécurisant et suffisant pour assurer les charges courantes en cas d'arrêt d'activité durant une période confortable.

- Compte de résultats

L'analyse de l'activité, présentée par Christelle TIFFY, amène les remarques suivantes :

- Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 602 610 € et comprennent notamment les licences (692 578 €), les subventions (390 466 €) les droits d'engagement (128 388 €).
- Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 660 076 € et comprennent les licences (452 056 €), les frais de pôles (315 806 €), les charges de personnel (224 476 €) et le coût de l'opération « J'Apprends A Nager » (163 456 €).
- Le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 57 466 € ; le résultat financier est positif de 5 019 €.
- Compte-tenu du report des ressources non utilisées par le Pôle France de Toulouse et le plan « J'Apprends A nager » pour 85 396 € et des engagements de dépenses restant à réaliser sur le Pôle France et le Pôle Espoirs de Toulouse pour 223 862 €, le déficit de l'exercice comptable s'élève à 176 967 €.
- Les dépenses restant à engager concernant le Pôle France de Font-Romeu s'élèvent à 176 292 € et ne sont pas atténuées des ressources non utilisées l'année dernière, l'ex-



comité Languedoc-Roussillon ne constatant pas de fonds dédiés. Les sommes des dépenses restant à engager figuraient sur les comptes bancaires du pôle qui s'élevaient à 173 520 €.

- Si l'on applique la comptabilisation des fonds dédiés aux résultats comptables au 30/09/2016 de l'ex comité Languedoc-Roussillon, les dépenses restant à engager sur le Pôle France de Font-Romeu étaient de 188 520 € ; cette somme est, de fait, comprise dans les fonds propres du Comité Languedoc-Roussillon repris suite à la fusion et qui s'élevaient à 536 844 €.

- Attendu du Commissaire aux Comptes

Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes, atteste la totale conformité des comptes de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée en cohérence avec son activité et au regard de la législation en vigueur avec une structure financière saine et des capitaux propres confortables.

En conclusion, il est favorable à la mise à l'approbation du compte de résultats à l'Assemblée Générale.

- Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes

Marie-Odile MAGNE et Jacky OFFREDI se sont rendus, en qualité de Contrôleurs aux Comptes, au siège de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation en date du 20 février 2018. Les opérations de contrôle ont duré la journée. Il ressort, à l'issue de celle-ci, le compte-rendu ci-après :

Suite au mandat qui nous a été confié par le Comité Directeur, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de la ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation pour l'exercice allant du 1/09/2016 au 31/08/2017.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultat concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages et les réponses qui ont été données à nos questions nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Nous remercions M. NESPOULOUS Jean, Trésorier et Mme MAUSSANG Muriel, Secrétaire comptable ainsi que M. BALMON Bernard, Président, pour nous avoir mis à disposition toutes les pièces nécessaires à notre mission et avoir répondu à nos différentes questions.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le Trésorier pour son travail.



- Vote du compte de résultats 2016-2017 et du report

En l'absence de questions, le compte de résultats 2016-2017 est approuvé à l'unanimité.

9. Composition du Comité Directeur

Suite à la démission de Gérard NURIT et Jacky VAYEUR et après approbation du Comité Directeur, les Comités Départementaux de l'Aude et de l'Hérault ont été sollicités afin de proposer un élu pour pourvoir chacun de ces deux sièges, l'idée étant de maintenir la représentativité de chaque Comité Départemental au Comité Directeur au prorata du nombre de licences.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve l'entrée, au Comité Directeur de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, d'Eric POUPPEVILLE et de Jean PEYRAUD au titre du Comité Départemental de l'Aude et de l'Hérault, respectivement.

10. Affaires sportives

- Natation Course et Eau Libre.

Eric REBOURG présente le bilan des actions organisées et expose celles qui sont envisagées :

- Stage Gavroche Jeunes à Font-Romeu (octobre 2017).
- Regroupement de 35 nageurs et entraîneurs Elite avec test du dispositif Triton (mars 2018).
- Sélection de 35 nageurs et entraîneurs Elite à l'Etape du Golden Tour à Marseille (avril 2018).
- Regroupement régional des nageurs qualifiés à la Finale Nationale du Trophée Lucien Zins avec test du dispositif Triton (mai 2018).
- Sélection régionale à la Coupe de France des Régions (mai 2018).
- Sélection régionale à l'Open de France à Chartres (juillet 2018).
- Sélection Régionale à l'Etape de la Coupe d'Europe d'Eau Libre à Barcelone (juillet 2018).

- Natation Artistique.

Maeva MORINEAU a présenté les actions régionales programmées au cours de la saison 2017 - 2018 :



- Suivi des nageuses préparant la Finale Nationale des Jeunes et accompagnement de leur entraîneur.
 - Stage régional d'Été FINA pour les 10 - 14 ans.
 - Stage régional d'Été Challenge.
 - Formation continue des entraîneurs sur la COMEN.
 - Rencontres régionales FINA en solo et en duo.
 - Rencontre régionale Challenge en Equipe.
 - Formations régionales initiales des officiels JO et D.
 - Formation régionale continue des officiels B et C.
 - Animation de l'Équipe Technique Régionale de Natation Artistique.
 - Déplacements du cadre technique auprès des clubs sur la région et sur les compétitions.
- Waterpolo.

Joseph BRITTO explique que le Défi Waterpolo est en train de mettre en place une logique sportive dans laquelle le plus grand nombre puisse se retrouver. Cette logique sportive s'appuie sur une offre de pratique compétitive (organisations de tournois et de championnats régionaux, organisation de regroupements régionaux, participation de sélections régionales à la Coupe de France des Régions U13 et U15), la formation du corps arbitral et l'organisation d'activités promotionnelles telles que le Polonat ou l'opération « Osons le Waterpolo ». Le Défi Waterpolo s'attèle également à la confrontation puis à l'uniformisation des pratiques menées dans chacun des comités ex-Languedoc-Roussillon et ex-Midi-Pyrénées.

- Activités Estivales.

La réunion du Défi des Activités Estivales visant à préparer la saison 2018 est prévue le 14 mars 2018 à Toulouse.

11. Catalogue des tarifs 2017-2018

Le catalogue des tarifs 2017-2018, reconduction de tous les tarifs de la saison 2016-2017, est approuvé à l'unanimité.

A ce jour, le tarif de la licence pour la saison 2018-2019 ne peut être voté dans la mesure où la réforme en cours de la licence menée par la Fédération Française de Natation ne permet de fixer ni l'offre de produits de la licence, ni le schéma de prise celle-ci.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve le principe d'une consultation électronique de tous les clubs, à une date ultérieure, au sujet du tarif de la licence pour la saison 2018-2019.



12. Fédération Française de Natation

Le support de l'intervention de Bernard DALMON et Julien VILLE relatif au bilan de leur implication au Bureau de la Fédération Française de Natation depuis le 2 avril 2017 est disponible en annexe.

Un focus particulier est apporté sur les chantiers menés (réforme de la gouvernance, réaménagement de certaines dispositions financières) mais aussi sur les projets en cours tels que la réforme de la licence, la réforme de la labélisation et la contractualisation (à venir). De même, les opérations envisagées pour optimiser le fonctionnement de la Fédération Française de Natation sont évoquées.

En l'absence de questions diverses, les travaux de l'Assemblée Générale sont clôturés.

Fin des travaux de l'Assemblée Générale : 17h15

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général

**Intervention
de
Thibault HETZEL
ERFAN Occitanie Pyrénées-Méditerranée**

Toulouse, 24 février 2018



RAPPORT D'ACTIVITE – ERFAN OCCITANIE 2016-2017

BILAN

« Fusionner et structurer... »

ERFAN
OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE



RAPPORT D'ACTIVITE – ERFAN OCCITANIE 2016-2017

ERFAN
OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE



Organisation et défis :

Bernard
DALMO
N

Président

Richard
LAGRAV
E

Membre

Valentin
BARRAU
Membre

Michel
COLOMA
Membre

Gilles
MICHEL
Membre

Albane
BOSC

Thibault
HETZEL

Thierry
JAMET

Éric
REBOURG

Frédérique
PERRIN

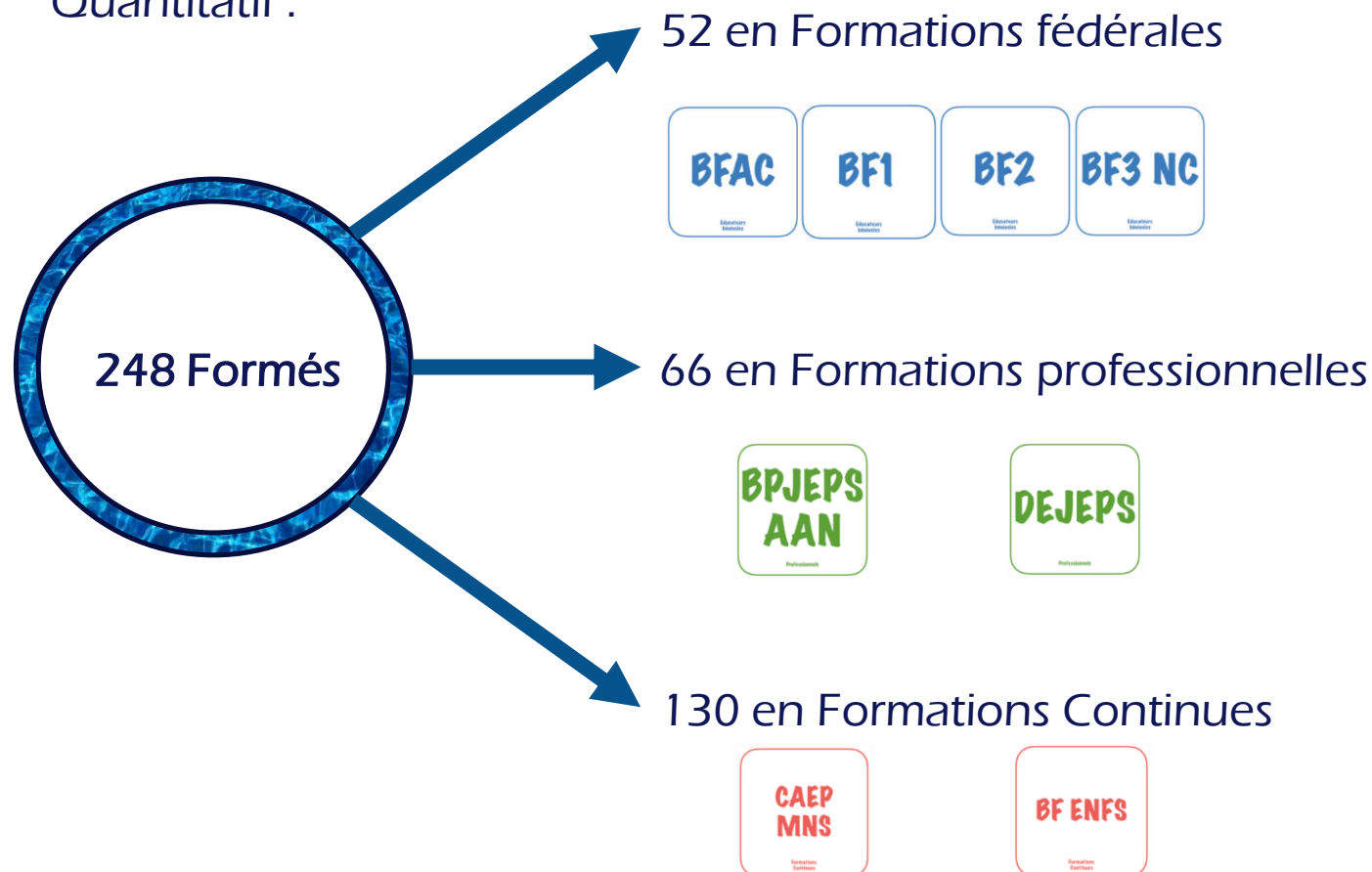
Muriel
MAUSAN
G

RAPPORT D'ACTIVITE – ERFAN OCCITANIE 2016-2017

ERFAN
OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE



Quantitatif :

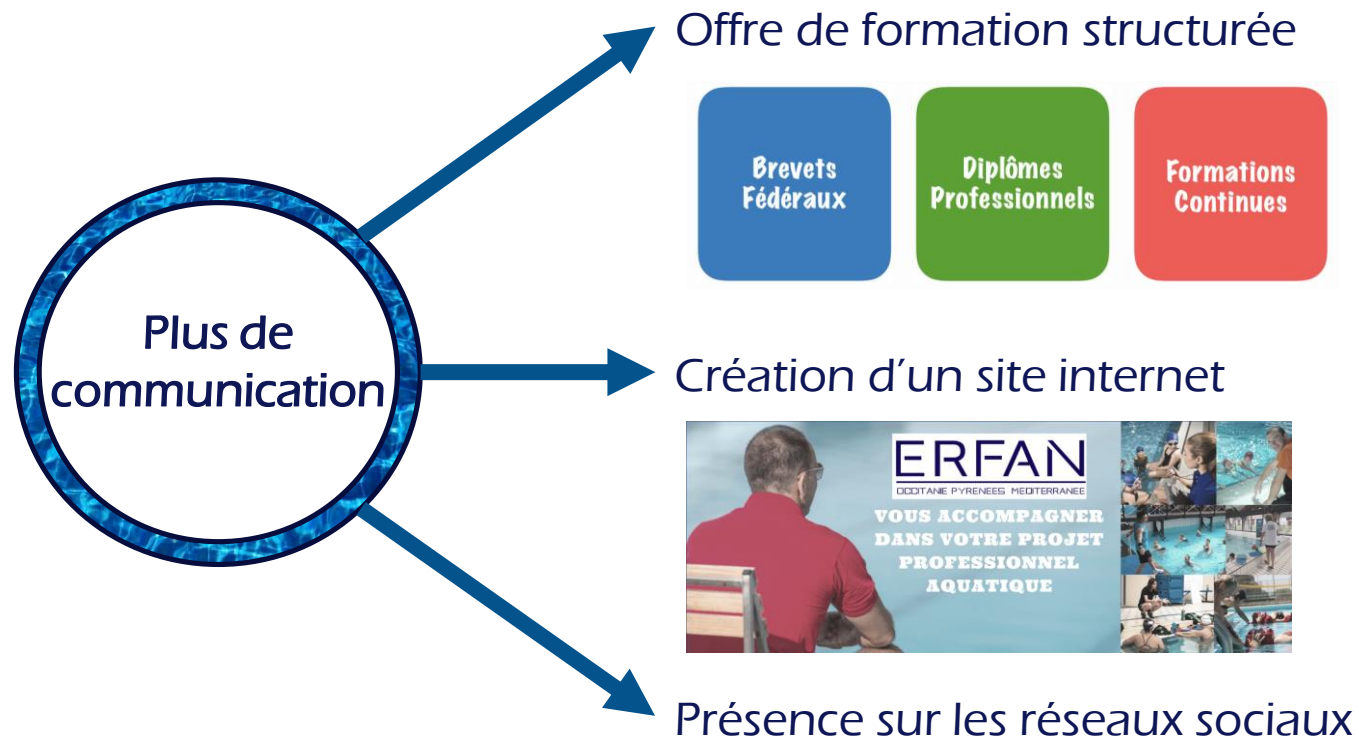


RAPPORT D'ACTIVITE – ERFAN OCCITANIE 2016-2017

ERFAN
OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE



Qualitatif :



PROJECTIONS – ERFAN OCCITANIE 2017-2018

PROJET

« Vous accompagner
dans votre projet professionnel aquatique »

ERFAN
OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE

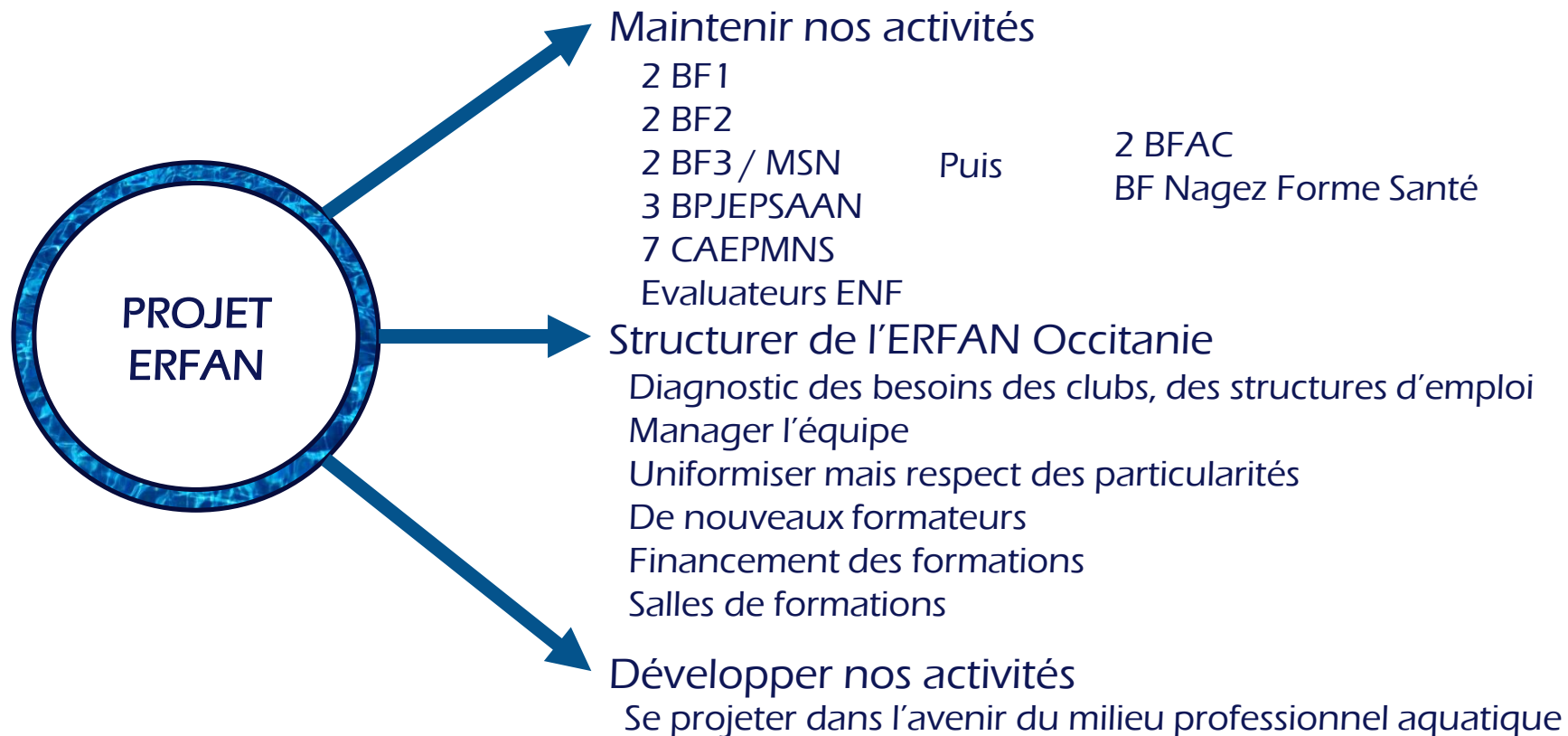


PROJECTIONS – ERFAN OCCITANIE 2017-2018

ERFAN
OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE



Enjeux :



PROJECTIONS – ERFAN OCCITANIE 2017-2018

ERFAN
OCCITANE
PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE



Faire de l'ERFAN Occitanie la référence :

Avec nos partenaires,
nous pouvons former à tous les diplômes et qualifications en milieu aquatique



CFMNS 31



PROJECTIONS – ERFAN OCCITANIE 2017-2018

ERFAN
OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE



Faire de l'ERFAN Occitanie la référence :

DEVELOPPER DES FORMATIONS INOVANTES et QUALIFIANTES :

FORMATIONS MODULAIRES (BP, MSN, DE)

FORMATIONS CONTINUES D'ENTRAINEUR (modules sur les compétitions)

FORMATIONS CONTINUES PROFESSIONNELLES (Aqua, évènementiel, CAEP, management...)

FORMATIONS EN LIGNE (FOAD, e-learning)

FORMATIONS EN APPRENTISSAGE (solution de financement et d'emploi)

FORMATIONS ET CONSEILS AUX ORGANISATIONS (consulting club, CT...)

FORMATIONS PARTENAIRES (secourisme, formateurs, permis bateau)

RAYONNER à l'échelle de l'Occitanie :

Créer un RES'EAU dynamique du milieu aquatique (ERFAN, financeurs, professionnels, employeurs)

Faire de l'ERFAN « LE » centre de formation professionnelle aquatique initiale et continue

Pour les clubs et ses adhérents

Pour les professionnels du milieu aquatique

**Intervention
de
Bernard DALMON
Trésorier – Fédération Française de Natation
et
Julien VILLE
Secrétaire Général Adjoint – Fédération Française de Natation**

Toulouse, 24 février 2018



La Fédération Française de Natation aujourd'hui

- 5 disciplines olympiques et autant d'Equipes de France
- 314 000 licenciés en 2016-2017 et combien d'adhérents?
- 19 ligues régionales et autant d'ERFAN
- 90 comites départementaux
- plus de 1 500 clubs affiliés

La Fédération Française de Natation, des moyens humains

- 50 salariés
- 70 cadres techniques et/ou entraîneurs nationaux
- des centaines d'entraîneurs professionnels au sein des clubs
- des milliers de bénévoles passionnés

La Fédération Française de Natation, c'est vous toutes et tous, c'est nous!

La Fédération Française de Natation, des chiffres

- Environ 14 M Euros de budget d'exploitation dont une convention d'objectifs de l'ordre de 4,7 M Euros
- Une trop forte dépendance financière, à hauteur de 48%, de l'Etat
- Une trop faible part de son budget, environ 15%, accordée au secteur sportif

La Fédération Française de Natation, c'est aussi

- Un parc nautique vieillissant
- Des pratiques à développer
- Une gouvernance à réformer, un fonctionnement à actualiser

Un constat partagé par la Cour des Comptes (2011-2015) et l'auditeur Deloitte (2016): des préconisations à respecter, un challenge à relever!

Pour y parvenir: un projet fédéral et des ambitions

- Une évolution de la gouvernance actuelle
 - Accroître votre représentation au sein du système fédéral
 - Accorder davantage d'autonomie aux ligues et assurer la pérennité économique des ligues, des comités départementaux et des clubs
- Une fédération entreprenante
 - Créer un centre d'entraînement au sein de chaque ligue
 - Développer une gouvernance participative pour la gestion des piscines
 - Nous impliquer pour la construction et la gestion du Centre Aquatique Paris 2024
- Les clubs au cœur du dispositif fédéral
 - Accompagner les clubs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet
 - Renforcer la position des clubs sur le territoire
 - Développer les synergies entre clubs formateurs et structures de haut-niveau



Pour y parvenir: une méthode

- Une nouvelle organisation fonctionnelle



Comité d'Ethique et de Déontologie

Organismes disciplinaires

Comité Directeur

Pôle Santé

Pôle Sport et Performance

Pôle Développement Territorial

Pôle Fonctionnel

AGENCE DE DEVELOPPEMENT des ligues
AGENCE D'ACCOMPAGNEMENT des clubs

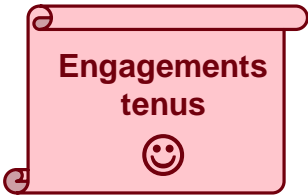
Direction Technique Nationale

Commissions

Services fédéraux

Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2017: des propositions massivement approuvées par les délégués régionaux

- Pour une meilleure adaptabilité économique de la fédération aux clubs
 1. Restauration du tarif des engagements individuels/relais/ballets de la saison 2015-2016, plus avantageux que celui de la saison en cours.
 2. Prolongation de 15 jours du délai de paiement des engagements après la compétition.
 3. Diminution significative du montant des engagements saisis après la fermeture de la procédure Extranat.
 4. Restauration des tarifs des transferts de la saison 2015-2016 et réversion intégrale au club quitté pour les athlètes en liste « Elite ».



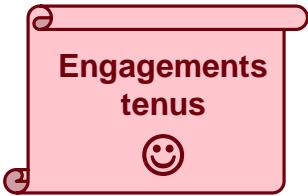
Engagements
tenus



Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2017: des propositions massivement approuvées par les délégués régionaux

- Pour une réforme institutionnelle

1. Limiter strictement à 2, consécutifs ou non, les mandats du Président de la Fédération Française de Natation.
2. Limiter à 70 ans, l'âge maximal de tout candidat à un poste de membre du Comité Directeur.
3. Permettre à chaque club affilié à la Fédération Française de Natation, d'élire au suffrage direct le Comité Directeur selon le principe : 1 licencié = 1 voix.
4. Organiser l'élection du Comité Directeur au scrutin de liste mixte à un tour.
5. Création d'un Comité d'Ethique et de Déontologie.
6. Consultation des Clubs.



Engagements
tenus



Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2017: des propositions massivement approuvées par les délégués régionaux

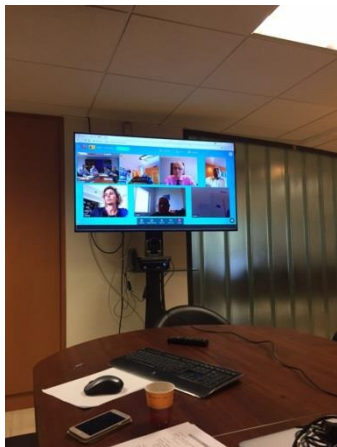
- Pour identifier ensemble les enjeux de demain au sujet de l'évolution du modèle sportif français
- Pour développer les partenariats de la fédération avec les acteurs économiques et institutionnels



- Pour rétablir une relation de confiance entre la fédération, les ligues régionales et les clubs
- Pour renforcer les relations entre la fédération, ses licenciés et plus largement ses pratiquants

Aujourd'hui, de nombreux chantiers en cours...

- Pour une réforme concertée de la licence
 1. Identification du taux de licenciement à l'échelle du territoire
 2. Consultation (par sondage) des clubs et des licenciés pour cerner leurs attentes



3. Réflexion engagée sur l'adaptation de « l'offre licence » aux pratiques
4. Evolution du schéma de prise de la licence pour remettre les clubs et leurs pratiquants au cœur du dispositif

FFN
entrepreneuse
et connectée



Aujourd'hui, de nombreux chantiers en cours...

- Vers une réforme plus juste de la labellisation

1. Respecte le Code du Sport et les statuts FFN
2. Unique pour toutes les disciplines
3. Simple à mettre en œuvre
4. Dans laquelle tout le monde se retrouve

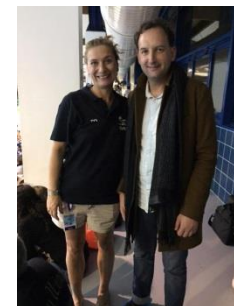
FFN
courageuse



- Mise en œuvre de la réforme du PES en PPF

1. Les sportifs au cœur du PPF avec un focus sur le sport féminin
2. Des actions de détection et d'encadrement (Gavroche)
3. Programmes excellence et accession
4. Une attention sur la pratique sportive ultra-périphérique
5. Conventionnement paralympique

FFN
équitable
respectueuse



Aujourd'hui, de nombreux chantiers en cours...

- Refonte du pacte commun de progression
 1. Socle de la contractualisation entre la FFN et

AGENCE DE
DEVELOPPEMENT
des ligues
AGENCE
D'ACCOMPAGNEMENT
des clubs

- Les ligues régionales
- Les comités départementaux
- Les clubs

- Implication dans l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024

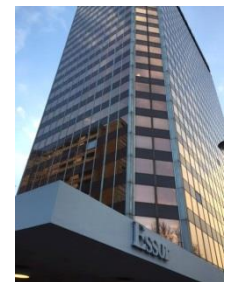
FFN
attentive
pragmatique



1. Programme olympique 2024
2. Héritage 2024 (équipements sportifs pérennes)

- Optimisation du fonctionnement interne

1. Réduction des coûts et réaménagement du siège fédéral pour mieux vous accompagner



Un objectif: 600 000 licences à la fin de l'olympiade!

- Pour avoir davantage d'influence auprès de l'Etat et des collectivités territoriales
- Pour être plus fort ensemble

FFN
entreprenante
connectée
courageuse
équitable
respectueuse
attentive
pragmatique



**FFN mobilisée au
service d'un
projet JUDICIEUX**



**Tous
ensemble**